



Litige avec opérateur mobile -3 numéros illimités

Par **tealyne**, le **17/08/2011** à **10:21**

Bonjour,

J ai souscrit un abonnement chez orange pour mon mobile dans lequel j ai 3 numéros gratuits illimités. Orange m a demandé de déclarer mes 3 numéros par le biais du serveur vocal. J ai fait cela le 22/06/11. En me connectant mi juillet je me suis apercue que j avais un hors forfait enorme. En effet les 3 numeros avaient été facturés hors forfait, de plus le pass international que j'avais également souscrit par le serveur vocal, annoncé à 15€, avait été facturé 45€. J ai donc envoyé un courrier A/R de réclamation. Ils m'ont offert 120 min de communication mais je n ai eu aucune réponse à mon courrier. En revanche ils me somment de régler l'intégralité de la facture erronée, à savoir 280€ alors que je ne leur dois que 160€. Mes 3 numéros illimités ont été pris en compte à partir du 26/07 soit plus d'un mois plus tard. Quels sont mes recours. Suis je obligée de payer 280€ immédiatement dans l'hypothétique espoir qu'ils me fassent un geste commercial sur une prochaine facture comme ils me le disent (mais quand?) ou ai je un autre recours?

Merci infiniment pr votre aide

Cdt